



# FORMATION

## MEDIATEUR EQUIN

*5<sup>e</sup> Promotion 2025 / 2027*



Cette formation certifiante conduisant au diplôme de Médiateur Équin, ME, vise l'interdisciplinarité des pratiques centrées sur le parcours individualisé. Le cursus de formation permet d'assurer une complémentarité professionnelle entre le domaine du sport et celui du secteur sanitaire, social et médico-social.

Le diplôme de médiateur équin est délivré au titre des mentions suivantes :

- Activités équestres : AE
- Equithérapie /Hippothérapie : EH

## OBJECTIFS

- Analyser et prendre en compte les besoins individualisés des bénéficiaires pour définir les objectifs et le cadre du projet de Médiation Avec les Equidés, MAE.
- Elaborer et mettre en œuvre un projet d'accompagnement individualisé dans le champ de la MAE.
- Conduire et évaluer des séances de MAE, en autonomie, dans le champ de la mention.
- Intégrer dans sa pratique les règles de sécurité et de déontologie de la fonction de médiateur équin et du bien-être animal.

## COMPÉTENCES

- Concevoir et conduire un projet de MAE dans le champ de la mention.
- Encadrer les activités de MAE individualisées, en sécurité.
- Adapter sa pratique professionnelle aux activités de MAE dans le champ de la mention « activités équestres ».
- Adapter sa pratique professionnelle aux activités de MAE dans le champ de la mention « équithérapie/hippothérapie ».
- Construire et renforcer son cadre professionnel de médiateur équin.

## PUBLIC

Professionnel du secteur sanitaire, social et médico-social  
Professionnel de l'encadrement des activités équestres

## PRÉREQUIS

- Être titulaire d'une licence fédérale pratiquant en cours de validité.

- Être titulaire de l'attestation de formation PSC1, ou d'une attestation de formation reconnue équivalente par la réglementation en vigueur au jour de l'inscription.

- Mention activités équestres :

Être titulaire depuis au moins 3 ans d'un diplôme de niveau 4 ou supérieur, permettant l'encadrement des activités équestres en autonomie au sens de l'article L212-1 du Code du sport.

Être titulaire d'une carte professionnelle en cours de validité pour les professionnels équestres.

- Mention équithérapie/hippothérapie :

Être titulaire depuis au moins 3 ans d'un diplôme de niveau 4 ou supérieur, sanitaire ou médico-social, permettant l'exercice d'une profession réglementée par le Code de la santé publique ou le Code de l'action sociale et des familles.

Être titulaire au minimum du Galop 4 de cavalier.

## DURÉE

- 408 heures réparties sur 4 modules de formation.
- 140 heures de stage.
- 5 heures de supervision.

Soit 553 heures au total réparties sur 18 mois à raison de 15 regroupements de 4 jours consécutifs par mois.

## DÉLAI D'ACCÈS

Les demandes doivent être adressées au plus tard le **13 août 2025**.

La confirmation d'inscription est rendue au plus tard 10 jours après l'entretien de sélection.

Une convocation de formation est transmise au plus tard 7 jours avant le début de formation.

## ACCESSIBILITÉ

Les conditions d'accessibilité relevant de cas particulier sont étudiées par une commission afin de favoriser des conditions d'accès et d'accompagnement individualisées, qualitatives et sécuritaires.

## CONTENUS PÉDAGOGIQUES

La formation est organisée en quatre modules théoriques et pratiques : 408h.

ACTIVITÉS ÉQUESTRES  
PHYSIQUES ET SPORTIVES

Professionnel enseignant  
d'équitation

ACTIVITÉS DE SOINS  
ET DE RELATION D'AIDE

Professionnel soignant,  
social et médico-social

MEDIATEUR  
EQUIN

Module 1  
Conduite de projet en MAE

Module 2  
Partenariat avec les équidés  
en MAE

Module 3  
Accompagnements individualisés  
en MAE

Module 4  
Posture et positionnement de ME

ACTIVITÉS ÉQUESTRES

EQUITHÉRAPIE  
HIPPOTHÉRAPIE

MENTION

Supervision par un formateur référent : 5h

Stages de mise en situation professionnelle : 140h

La formation comprend 2 stages de mise en situation professionnelle :

- Un stage « immersion » : 35h
- Un stage « professionnalisation » : 105h

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Les contenus sont dispensés en cours théoriques et mises en situation pratiques : cours en salle, travaux de recherche, jeux de rôle, mises en situation, ateliers de groupe...

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

En lien avec les différents blocs de compétences attendues :

- Dossier écrit
- Présentation orale
- Mise en situation professionnelle
- Mémoire de fin d'études

## INTERVENANTS

**Coordinatrice pédagogique :** Carole Yvon Galloux (FFE Cheval et Diversité)

L'équipe pédagogique est composée de professionnels permettant à chaque apprenant de construire son cadre et sa propre posture professionnelle dans le respect des règles de sécurité et de bonnes pratiques.

Les intervenants sont des professionnels exerçant dans divers champs :

- Equestre : enseignants, éthologues, experts fédéraux...
- Sanitaires, sociaux et médico-sociaux: médecins, infirmiers, psychologues, kinésithérapeutes...
- Autres: yoga, culture...

## LIEUX

- Parc équestre fédéral - 41 600 Lamotte Beuvron
- Les infrastructures sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Dans ce cas, merci de prendre contact avec le Centre de Formation FFE au moment de votre inscription.
- Club hippique de Brinon Sur Sauldre - Route de la Motte, Collinières, 18410 Brinon Sur Sauldre.

Déclaration d'activité sous le n°244 100 87 541 auprès du préfet de région Centre Val-de-Loire. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

## DATES

2025	
Septembre	du 15 au 18
Octobre	du 13 au 16
Novembre	du 17 au 20
Décembre	du 08 au 11

2026	
Janvier	du 06 au 09
Février	du 02 au 05
Mars	du 09 au 13
Avril	du 30 mars au 02 avril
Mai	du 18 au 21
Juin	du 08 au 11
Septembre	du 14 au 17
Octobre	du 12 au 15
Novembre	du 16 au 19
Décembre	du 07 au 10

2027	
Mars	la journée du 23

## EFFECTIF

Minimum 12 personnes, maximum 18 personnes.

## TARIFS

- Formation : 6 195 euros\*

Possibilité d'hébergement / restauration sur place (nous contacter)

- Pour tout financement, n'hésitez pas à nous contacter.

\* Non assujetti à la TVA

*Satisfaction : Retour sur la promotion 3  
Expertise pédagogique des formateurs : 100 %  
Satisfaction globale : 98 %  
Mise en place d'activité de MAE pour les promotions 1 et 2 :  
68 % des personnes ont développé une activité de MAE  
dans les 6 mois qui ont suivi la fin de la formation*

## CONTACT

FFE Cheval et Diversité

02 54 94 46 16

cheval.diversite@ffe.com

FFE.COM/CLUB/CHEVAL&DIVERSITÉ